

Colmar, le 26 octobre 2018

Fête de Noël des personnes âgées

La fête de Noël des personnes âgées de la Ville de Colmar aura lieu le **samedi 15 décembre 2018 à partir de 14 heures au parc des expositions de Colmar (Hall 3 - avenue de la Foire aux Vins)**. La fête de Noël s'adresse aux Colmariens âgés de 72 ans et plus (personnes nées en 1946 ou avant).

Le billet d'entrée est obligatoire pour accéder à la fête de Noël des personnes âgées. Il est à retirer du lundi 5 novembre au jeudi 22 novembre (sauf les samedis et dimanches), de 14 heures à 17 heures, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (factures Vialis ou téléphone, quittance de loyer, etc). En l'absence de présentation des pièces justificatives demandées, le billet d'entrée ne pourra être délivré.

Les inscriptions auront lieu au centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Colmar, 11 rue étroite.

L'inscription est faite obligatoirement et personnellement par l'intéressé et en aucun cas par une tierce personne agissant en son nom. Le billet d'entrée est donné, en main propre, à l'intéressé. En cas de perte, il ne sera pas délivré un autre ticket.

CONTACT PRESSE :

Lucie HAMON - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr